

PV 34^e réunion du 27 Février 2021 de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030) sur Zoom à 18h00 GMT.

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept Février s'est tenue sur Zoom à 18h00 GMT la réunion plénière de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030).

Sur les 110 membres inscrits 15 ont pris part à la réunion. Quelques membres (quatre) se sont excusés en raison de la défaillance des réseaux internet respectifs.

1) Coordination Générale

✓ **loi sur les associations :**

La loi N°2021-004 du 10.02.2021 relative aux associations a été publiée et de ce fait est abrogée la loi N°64-098 du 09.06.1964, modifiée, relative aux associations (art 72 de la nouvelle loi).

La loi N° 2021-004 du 10.02.2021 porte les signatures du Président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Elle sera publiée au journal officiel.

✓ **identification de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030).**

Les conditions remplies par l'Association Mbagne Jan Go (Mbagne 2030) conformément à la loi sont :

- Accord entre au moins cinq personnes pour créer l'association.
- Existence d'un statut, d'un PV de l'A.G. constitutive.
- Définition de l'espace géographique d'intervention
- Mbagne 2030 est une Association de base ou de 3^e catégorie.

Plusieurs dispositions statutaires de Mbagne 2030 sont conformes à la loi.

✓ **Dispositions de reconnaissance.**

Pour se conformer à l'ancienne législation le dossier de reconnaissance avait été déposé au niveau de Nouakchott.

Pour se conformer à la nouvelle loi le dossier sera déposé au niveau de Mbagne. L'équipe de Mauritanie a pris les dispositions pour faire le nécessaire.

2) Commission Ad Hoc

✓ **Présentation de l'introduction sur la gouvernance du site.**

La Commission Ad Hoc à présenter une synthèse de ses travaux qui fera l'objet d'un document qui détaillera l'ensemble des nécessités relatives à la gestion, au fonctionnement du site.

3) Coordination I&T

✓ **Site Internet Mbagne 2030.**

La C.I.T. a présenté le site. Les questions relatives à différents aspects doivent être portées à la connaissance de la Commission Ad hoc qui apportera les réponses adéquates

4) Questions Diverses.

RAS

5) E.M.E.G

Réunion motivante selon E.M.E.G.

La réunion a été terminée à 19h20 GMT